

INFORMATION CONCERNANT L'UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS RECUEILLIS POUR L'ADHÉSION À TOUT PROGRAMME

- A. La carte Multi peut être personnalisée ou non. Les renseignements personnels recueillis afin d'émettre une carte sont nécessaires, pour vérifier, octroyer ou renouveler le statut des personnes qui sont habilitées à obtenir un titre;
- B. Ces renseignements personnels sont recueillis par la Société de transport de l'Outaouais (STO); afin d'exploiter le système informatique de vente de titres et de perception des recettes du transport en commun;
- C. Les renseignements personnels sont recueillis pour les raisons suivantes :
- l'émission, le renouvellement, la modification, le remplacement, la réactivation ou l'annulation de cartes Multi personnalisées ou pas par la STO;
 - la vente de titres et la perception des recettes de transport en commun ainsi que la répartition de certaines de ces recettes;
 - le remboursement ou la restitution de titres;
 - la gestion du Système informatique;
 - la prévention, la détection ou la répression de la fraude;
 - la planification du transport en commun (sous forme dépersonnalisée).
- D. Les personnes qui pourront, dans l'exercice de leurs fonctions, avoir accès à ces renseignements personnels au sein de la STO sont: les agents de service à la clientèle, les agents de vente de titres de transport ainsi que les employés et consultants de notre organisme de transport qui doivent prendre connaissance de tels renseignements afin d'exercer des fonctions reliées à la vente de titres, à la perception ou à la répartition des recettes de transport en commun, à la gestion du Système informatique ou à la planification du transport en commun;
- E. Les renseignements personnels sont recueillis sur une base facultative. Les usagers du transport en commun peuvent à leur choix acheter des titres de transport en commun sur des cartes anonymes qui ne nécessitent pas la collecte de renseignement personnel et qui ne confèrent aucun privilège tarifaire;
- F. Le client qui refuse de fournir les renseignements personnels requis pour l'émission d'une carte Multi, d'établir son identité lors d'une modification, d'un remplacement, d'une réactivation ou d'une annulation d'une carte Multi ou pour obtenir un remboursement ou la restitution d'un titre pourra se voir refuser le service ou le privilège demandé;
- G. Toute personne ayant fourni des renseignements personnels afin d'obtenir de renouveler, modifier, remplacer, réactiver ou d'annuler une carte Multi a le droit de consulter les renseignements personnels détenus à son sujet, d'en obtenir copie ou de requérir la rectification des renseignements inexacts, incomplets, équivoques ou recueillis en contravention de la loi. Pour ce faire, une demande écrite justifiant l'identité du client doit être adressée au Responsable de l'accès à l'information de la Société de transport de l'Outaouais (STO) à l'adresse suivante :

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE L'OUTAOUAIS
M. Richard Vézina
Secrétaire corporatif et responsable du contentieux
111, rue Jean-Proulx Gatineau (QC) J8Z 1T4
Tél. : 819 770-7900 #6202
Télec. : 819 770-5407
richard.vezina@sto.ca.